

# ESPACE JEUX REPAM

## PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19 - SEPTEMBRE 2020

Dans cette nouvelle phase, l'engagement de chacun –parents et professionnels- est encore plus nécessaire, tant par le respect des gestes barrières que par une action précoce de dépistage et d'isolement.

En cas de symptôme pouvant évoquer le COVID 19 : toux, fièvre (à partir de 38°), l'enfant ne pourra pas fréquenter l'espace jeux. Si des symptômes apparaissent durant le temps de présence de l'enfant, les parents devront être prévenus et l'enfant devra quitter l'espace jeux.

En cas d'apparition ou suspicion de Covid 19 dans les 15 jours qui suivent la participation à l'espace jeux, l'animatrice du REPAM devra impérativement être prévenue afin de pouvoir informer les autres participants à l'espace jeux.

### ***LA FREQUENTATION DE L'ESPACE JEUX PAR L'ASSISTANTE MATERNELLE SE FAIT AVEC L'ACCORD DES PARENTS.***

L'application des règles d'hygiène joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies infectieuses (grippe saisonnière, coqueluche...) car elle permet de réduire les sources de contamination et leur transmission.

Les règles d'hygiène sont beaucoup plus strictes en cas d'épidémie de COVID 19. Ces mesures doivent être appliquées chaque jour, même en dehors d'infection déclarée. Elles concernent locaux, matériel, linge, alimentation et hygiène individuelle. Elles s'appliquent aux enfants et aux professionnels. Le respect et l'application rigoureuse de ces mesures sont particulièrement importants durant cette période.

## APPLICATION DES GESTES BARRIERES

- Se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou Solution Hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans un mouchoir à usage unique
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Respecter une distance d'au moins 1 mètre entre adultes

### **Usage de Solution Hydro-alcoolique**

Il est possible d'utiliser des solutions hydro-alcooliques (SHA) en alternative au lavage des mains à l'eau courante et au savon, mais celle-ci ne remplace pas le lavage des mains. L'hygiène des mains par friction avec une solution hydro-alcoolique (SHA) doit être privilégiée sur des mains sèches, non souillées, non poudrées.

**Pour les enfants, le lavage des mains doit être pratiqué uniquement avec du savon.**

# ESPACE JEUX REPAM

## PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19 - SEPTEMBRE 2020

### PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Le port du masque est obligatoire pour les adultes durant tout le temps de présence à l'espace jeux et ceci même si une distance de 1 m entre les personnes peut être respectée.

### ACCUEILS ET DEPARTS DE L'ESPACE JEUX

#### *ENTREE PAR LE GARAGE. SONNEZ POUR ENTRER.*

- Afin de respecter les gestes barrières, une seule assistante maternelle ou un seul parent est présent dans le garage.
- Limiter le temps de présence dans le garage afin de permettre l'arrivée progressive des enfants
- Entrée et lavage des mains pour adultes et enfants

#### *DEPART*

- Il est recommandé d'anticiper son départ afin qu'il puisse se faire de manière échelonné et d'éviter le regroupement de plusieurs adultes dans un espace restreint
- Lavage des mains pour adultes et enfants
- Afin de respecter les gestes barrières, une seule assistante maternelle ou un seul parent est présent dans le garage.

### SUR PLACE

#### *LES ADULTES PRESENTS VEILLENT A GARDER UNE DISTANCE D'AU MOINS 1 METRE ENTRE EUX.*

#### *LES CHANGES*

Un seul enfant et un seul adulte présent à la fois dans la salle de change ou les toilettes

- Le port des gants n'est plus obligatoire lors des changes et des soins réalisés à l'enfant.
- Lavage des mains pour l'adulte et l'enfant avant et après chaque change
- Nettoyer le plan de change ou la cuvette des toilettes après chaque utilisation avec le produit désinfectant mis à disposition

# ESPACE JEUX REPAM

## PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19 - SEPTEMBRE 2020

### *UTILISATION DES JEUX ET JOUETS*

- Le nombre de jeux et jouets sera limité, en privilégiant les jouets facilement lavables.
- Etant donné la difficulté d'empêcher les enfants de mettre un jouet à la bouche, celui-ci sera placé dans un bac « jouets à laver » après utilisation par l'enfant.
- Tous les jeux et jouets utilisés seront lavés et désinfectés quotidiennement.
- Doudou et tétine : si cela est possible pour l'enfant, ces petits objets resteront dans les poussettes. Si l'enfant en a besoin, les adultes seront vigilants afin d'éviter les échanges entre enfants.

### *ENTRETIEN DES LOCAUX ET DU MATERIEL*

L'attention portée à l'hygiène et à l'entretien des locaux restera élevée et le nettoyage sera effectué quotidiennement.

Si possible l'accueil se fera au jardin.

En cas d'accueil à l'intérieur des locaux, ceux-ci seront régulièrement aérés.

